Le SMBVB, syndicat mixte ouvert, est une **collectivité publique composée de deux à trois agents** qui a pour objets principaux la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Bièvre et l'élaboration d'un contrat de bassin pour la reconquête de la qualité de l'eau en vue de la réouverture de la rivière Bièvre aval. Le SMBVB peut se porter maitre d'ouvrage d'études définies par le CLE. Les objectifs du SAGE sont les suivants :

- Améliorer la qualité de l'eau de la Bièvre et de ses affluents
- Reconquérir les milieux naturels et favoriser les projets de réouverture de la rivière
- Limiter les ruissellements et le risque d'inondation
- Valoriser le patrimoine naturel, paysager et historique

Les actions du SMBVB sont pilotées par la **Commission Locale de l'Eau (CLE)**, instance locale de concertation entre élus locaux, usagers, organismes socioprofessionnels, associatifs et services de l'état. La CLE est présidée par Monsieur JOLY. Le SMBVB assure ainsi le secrétariat et l'animation de la Commission Locale de l'Eau.

Le syndicat est composé de collectivités adhérentes (communes, EPCI, départements, Région, syndicat d'assainissements) qui lui confient la mission d'animation et de concertation pour tout ce qui relève de la mise en œuvre du SAGE à l'échelle du bassin versant de la Bièvre. **Le SMBVB est administré par un comité syndical** composé de 59 élus et présidé par Monsieur METAIRIE. Il est financé par les cotisations des adhérents ainsi que par des subventions.

Le SMBVB propose une offre de stage de 3 à 6 mois à partir de septembre 2018

Missions principales:

1) Lancement et suivi de l'opération Zéro phyto sur la Bièvre aval (2ème opération)

Sur la période 2012-2015, le SMBVB a piloté une démarche « Objectif Zéro Phyto » dans le but d'encourager la suppression des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics communaux. Cette action a été menée dans le cadre du contrat pour la réouverture de la Bièvre aval. Les 20 communes du territoire Bièvre aval se sont ainsi vues proposées un accompagnement au changement de pratiques. Les 8 communes adhérentes à l'opération ont bénéficié d'un audit des pratiques, de formations théoriques et pratiques, puis d'un plan de désherbage alternatif.

Afin de poursuivre l'accompagnement initié et favoriser la pérennité et la diffusion des nouvelles pratiques d'entretien, la loi Labbé ayant interdit les produits phytosanitaires sur les voiries et les espaces verts depuis le 1er janvier 2017, le SMBVB souhaite lancer une 2ème opération d'accompagnement axée davantage sur « l'humain » avec un appui à la conduite du changement et à la communication.

L'opération nécessitera :

- Sollicitation des collectivités pour relancer la démarche
- Lancement du marché « ZéroPyto »
- Prise de connaissance du bilan de la première opération
- Accompagnement des collectivités (achat de matériel alternatif, réglementation, mise en œuvre du plan de gestion alternative, nouvelles pratiques, communication grand public, etc.)

- Organisation des comités de pilotage et des rencontres sur le partage d'expérience

2) Suivi des travaux menés dans le cadre de la Commission Thématique « Reconquête du milieu naturel »

L'élaboration d'un guide sur la gestion des zones humides du bassin versant de la Bièvre en lien avec le SIAVB (guide sur la gestion des ZH amont en cours d'élaboration) est en réflexion. Le candidat participera à la définition du cahier des charges pour l'élaboration de ce guide, au lancement puis au suivi du marché.

Le candidat pourra également être amené à suivre les ateliers Trame Verte et Bleue de la Communauté d'Agglomération Saint-Quentin en Yvelines –Terre d'innovations et à participer à l'élaboration des Agenda 21 des Communes du Bassin Versant.

Profil :

- Etudiant(e) en école d'ingénieur ou bac+ 3-5 dans les domaines de l'eau et/ou de l'environnement
- Compétences analytiques : vous pouvez effectuer des analyses quantitatives et qualitatives pour pouvoir formuler des recommandations pratiques. Très bonne utilisation de Microsoft Office.
- Compétences de communication : vous possédez une communication orale et écrite efficace
- Compétences en gestion de projet et autonomie.

Le candidat intègrera une petite équipe, ce qui implique sa participation à la gestion quotidienne du syndicat.

Une sensibilité à la protection de la ressource en eau et de l'environnement serait un plus.

Plus d'informations sur le site internet du SMBVB : www.smbvb.fr

Stage à plein temps de 3 à 6 mois à partir de septembre 2018
Poste basé à L'Haÿ-les-Roses (94)
Pour plus d'informations, contacter Madame Maëva RODIER, Directrice du SMBVB (☎ 01.49.73.38.74)

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) **avant le 26 septembre 2018** à l'attention de Monsieur Christian METAIRIE, Président du Syndicat Mixte Bassin Versant de la Bièvre, de préférence par mail à l'adresse suivante : smbvb@orange.fr

Ou par courrier, à l'adresse suivante :

SMBVB – Moulin de la Bièvre
73, avenue Larroumès,
94240 L'Haÿ-les-Roses